



**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Mardi 25 juin 2024 17h30 – Foix
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)**

Le Comité syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 25 juin 2024 au Léo Lagrange à Foix sous la Présidence de Kamel Chibli, président du Syndicat mixte du PNR.

C'est la première fois que le Comité syndical se tient à Foix, ville-porte du PNR depuis 2019 et appelée à intégrer le périmètre du PNR à l'occasion de son extension à partir de 2025.

Le Comité syndical a été accueilli par Henri Portet, président du Centre « Léo Lagrange », un lieu consacré à l'éducation populaire.

Marine Bordes, Maire de Foix, s'est félicitée de l'organisation de cette réunion à Foix, qui plus est dans l'enceinte d'un lieu emblématique de la ville, de partage et d'éducation.

En introduction, à l'invitation du président et de Marie José Dandine, maire de Val-de-Sos, les élus ont **rendu hommage à Dominique Dupui**, conseillère municipale de Val-de-Sos et membre du Bureau syndical du PNR, décédée subitement début mai. Le président a également donné **des nouvelles de Stéphane Garnier**, également membre du Bureau du SMPNR, qui se remet petit à petit de son grave accident de la route cet hiver.

* **Présidence** : en application des statuts du Syndicat mixte, Kamel Chibli a été réélu à l'unanimité président du Syndicat mixte du PNR pour une nouvelle période de 3 ans, jusqu'au 25 juin 2027. Kamel Chibli était le seul candidat. La précédente élection avait eu lieu le 16 septembre 2021 à St Giron.

* **Elections au Bureau** : pour succéder à Dominique Dupui et Stéphane Garnier (voir plus haut), **Jacques Séguélas**, conseiller municipal de Val de Sos et **Céline Malgat**, maire de Montagagne, ont présenté leurs candidatures pour siéger au Bureau syndical au titre des communes. Les deux ont été élus à l'unanimité et seront accueillis au Bureau syndical dès la prochaine réunion prévue mi-juillet.

* **Tourisme** : Pierre Torrente, Directeur du Campus des métiers du tourisme pyrénéen, responsable du site de Foix - ISTHIA - Université Toulouse Jean Jaurès, a éclairé les élus sur les **enjeux du tourisme et de la transition touristique en montagne**, et leur application au cas des Pyrénées Ariégeoises. La présentation de son intervention est accessible sur le site internet du SMPNR à l'adresse <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/>.

En continuité, les objectifs et les mesures de la future charte 2025-2040 du PNR en matière de tourisme ont été présentés.

* **Finances** : le Comité syndical a voté le **compte administratif 2023 qui s'établit en recettes de fonctionnement à 2 126 876 €**. Les comptes démontrent une nette amélioration de la situation financière du syndicat grâce notamment aux augmentations statutaires décidées en 2022 et à une gestion plus fine des finances. Cela a notamment permis de réduire le déficit de fonctionnement cumulé depuis quelques années et de dégager un **excédent de fonctionnement** de 18 728 € en 2023. La situation financière reste structurellement handicapée par les délais nécessaires pour le versement des subventions obtenues sur les actions, avec un reste à réaliser de 427 589 € en recettes. Les recettes d'investissement s'établissent à 143 463 €.

Grâce à ses finances aussi, le PNR est un contributeur du développement des Pyrénées Ariégeoises : **87 % des dépenses du SMPNR (hors charges sociales) sont réalisées en Ariège et 93 % en Occitanie**, soit 1,3 M € injectés sur le territoire. 1 € de cotisation versé par les collectivités du SMPNR (Région, département, communes, intercos) se traduit par 1,04 € dépensés en Ariège. Une carte des dépenses du SMPNR (hors salaires du personnel et charges

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.

sociales) commune par commune a également été présentée, montrant la répartition territoriale de ses dépenses (achats et prestations diverses) dans ses communes.

* **Réserve naturelle souterraine de l'Ariège** : ce projet porté par l'Etat et accompagné par le SMPNR **avance bon train**, avec une rédaction du projet de décret de classement de la réserve qui entre dans sa phase de finalisation. Une présentation en a été faite par la sous-préfète de St Girons, la DREAL et le SMPNR lors d'une réunion du comité de pilotage du projet de réserve le 20 juin à St Girons. Ce projet concerne 29 cavités de l'Ariège, dont la quasi-totalité se situe dans le PNR. Le Comité syndical a décidé de poursuivre son concours à ce projet en décidant de reconduire l'emploi de chargé de projet et de solliciter à cette fin les financements de la DREAL Occitanie.

* **Charte 2025-2040** : l'assemblée a été informée que le dossier de Charte validé à St Paul de Jarrat le 24 avril a été transmis le 14 mai à l'Autorité Environnementale afin qu'elle forme un avis. Celui-ci sera rendu le 16 août au plus tard, et le rapporteur nous rendra visite avant le 15 juillet.

Par ailleurs, les échanges avec les commissaires enquêteurs conduisent à envisager une **enquête publique du 14 octobre au 24 novembre prochains (dates à confirmer)**, avec des permanences de la commission d'enquête dans les principales communes du PNR (bourgs-centres). Par ailleurs, un registre d'enquête numérique sera mis en ligne. Des avis officiels seront publiés, annoncés dans la presse et par voie d'affichage dans les communes.

Les informations sur l'enquête publique sont communiquées au fur et à mesure ici :

<https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/lenquete-publique/>

* **Compte-rendu d'activités 2023** : il a été présenté en séance et diffusé en version papier. Il est également disponible en version numérique sur le site internet du SMPNR.

* **Produits Valeurs Parc** : 2 nouveaux producteurs des Pyrénées Ariégeoises ont signé avec le président leur convention d'engagement pour rejoindre le réseau Valeurs Parc : il s'agit de Laura Robineau, apicultrice à Saurat et de Vincent Rehal, producteur de confitures de fruits, gelées, plants... à Aigues-Juntes. On trouve leurs produits sur les marchés de Tarascon sur Ariège, du Mas d'Azil, de La Bastide de Sérou et dans des boutiques à Saurat, Foix, Pailhès... Le réseau Valeurs Parc comporte aujourd'hui plus de 130 producteurs.

* **Espaces publics et aménagement des collectivités** : pour leurs projets de plantations et d'espaces verts, les collectivités du PNR peuvent désormais se tourner vers des plants et des végétaux d'origine locale, c'est-à-dire d'arbustes produits à partir de graines récoltées dans les milieux naturels de la région de plantation. Un collectif de producteurs d'arbustes d'origine locale s'est récemment constitué et rassemble un certain nombre de pépiniéristes travaillant dans le PNR.

Pour aider les collectivités à avoir recours à leurs services et soutenir la structuration d'une filière de production horticole locale, **le SMPNR lance une opération de commande d'arbustes d'origine locale à destination des collectivités**.

Chaque collectivité intéressée est invitée à renvoyer la fiche descriptive du projet au SMPNR au plus tôt **et avant le 6 septembre 2024** pour établir le bon de commande.

La plantation d'arbustes d'origine locale, présente de multiples intérêts : une meilleure adaptation aux conditions locales (sol, situation, climat...) qui permet une bonne reprise des plantations, une meilleure adaptation aux changements climatiques en cours et à venir, la valorisation de l'identité paysagère et végétale des Pyrénées Ariégeoises, l'accueil de la faune locale...

L'appel à intérêts auprès des communes est accessible sur le site internet du SMPNR à l'adresse <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/>

La prochaine réunion du Comité syndical aura lieu semaine 38, du 16 au 20 septembre prochains.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.